



## Peut on refaire un dossier surendettement

Par **arbelfort90**, le **23/05/2008 à 13:21**

bonjour,

Peut on refaire un dossier de surendettement apres une erreur de ma part qui ma value une irrecevabilité du tribunal d'instance ?

Merci d'avance de votre réponse

Par **LEEKIM**, le **25/05/2008 à 14:56**

Bonjour,

Oui, vous pouvez redeposer un dossier a la banque de France et si vous avez été déclaré irrecevable vous pouvez la contester au bout 2 semaines apres la notification.

Cordialement